

CONSEIL DE L'ED TESC DU 14 Février 2014

| Représentants des établissements et des unités de Recherche |  | SIGNATURE                                  |
|---|--|--|
| François Bon  | Directeur                                | Présent                                    |
| Bernard Charlery de la Masselière                           | Représentant Dynamique rurale            | Excusé, représenté par Mohamed Gafsi       |
| Jean-Pierre Albert  | Représentant EHESS                       | Présent                                    |
| Vincent Simoulin  | Représentant CERTOP                      | Excusé                                     |
| Sylvie Mouysset   | Représentant FRAMESPA                    | Présente                                   |
| Didier Galop  | Représentant GEODE                       | Présent                                    |
| Med Kechidi   | Représentant LEREPS                      | Absent                                     |
| Galia Valtchinova   | Représentant LISST                       | Présente                                   |
| Nicolas Valdeyron   | Représentant TRACES                      | Présent                                    |
| Frédéric Bonneaud   | Représentant du LRA                      | Absent                                     |
| Corinne Bonnet  | Représentante (EA PLH-Erasme)            | Excusée, représentée par J.Alexandropoulos |
| Danièle Galliano  | Représentante UMR Agir                   | Présente                                   |
| Katia Dago  | Représentante du personnel administratif | Présente                                   |

**4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques**

|                    |                             |          |
|--------------------|-----------------------------|----------|
| Hugues Kenfack     | Représentant CS UT1         | Absent   |
| Michèle Guidetti   | Représentant CS UTM         | Présente |
| Philippe Raimbault | Directeur de l'IEP Toulouse | Excusé   |
| Virginie Mahdi     | Représentante du CNRS       | Absente  |

**4 Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :**

|                      |                                  |         |
|----------------------|----------------------------------|---------|
| Juliette Malinas     | Toulouse Ouest Partenaires       | Absente |
| Jean-Marie Rigaud    | AVAMIP                           | Absent  |
| Michel Vaginay       | DRAC                             | Présent |
| Marie-Pierre Gleyzes | Représentant du Conseil Régional | Excusée |

**5 Représentants étudiants élus:**

|                       |  |                                      |
|-----------------------|--|--------------------------------------|
| Jessica Soler-Benonie |  | Excusée, représentée par Simon Nadel |
| Anne Lise Rodrigo     |  | Présente                             |
| Geoffroy Labrouche    |  | Présent                              |
| Lucie Lazzaro         |  | Présente                             |
| Timo Giotto           |  | Excusé, représenté par Henri Jautrou |

**2: Invités permanents (sans droit de vote)**

|                  |                             |          |
|------------------|-----------------------------|----------|
| Catherine Bernou | gestionnaire de l'ED        | Présente |
| Myriam Guiraud   | Gestionnaire des formations | Absente  |

- 1- bilan des inscriptions et soutenances
- 2- organisation et nature des formations
- 3- Intervention de M.Martinez sur l'Ecole des Docteurs
- 4- discussions en cours autour de la constitution des pôles/axes de l'UTM et du rôle des ED dans cette réorganisation éventuelle
- 5- point d'étape sur la mise en oeuvre du rapport AERES
- 6- charte sur les droits et devoirs des élus doctorants
- 7- calendrier sur les prochaines réunions
- 8- questions diverses

- Bilan des inscriptions et des soutenances :

Pour 2013/14, 350 doctorants sont inscrits à l'UTM et 46 dans les établissements coaccrédités de l'ED TESC.

70 doctorants se sont inscrits en 1<sup>ère</sup> année à l'UTM, 7 dans les établissements coaccrédités de l'ED TESC.

51 thèses ont été soutenues à l'UTM en 2013 (+ 11 dans les établissements coaccrédités), dont 19 entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre.

Les abandons de thèse restent un problème: 22 abandons en 2013-14. Il est difficile d'en connaître les raisons car la gestionnaire de l'ED a envoyé des mails, mais dans la moitié des cas, elle n'a reçu aucune réponse ni du doctorant ni du directeur.

Dans certains cas, l'abandon résulte d'un conflit avec le directeur de thèse. Il n'est pas facile de résoudre ces situations, mais le doctorant peut solliciter un entretien auprès du directeur de l'ED.

Un refus d'inscription a été opposé à un étudiant pour plagiat par la Commission de dérogation.

- Formations :

Actuellement, les formations de l'ED TESC sont organisées en 4 axes, avec un nombre d'heures fixé par axe. La possibilité de moduler ce nombre d'heures peut être envisagée.

Une 2ème question porte sur la nature des formations.

- Nature et bilan des formations :

M. Valdeyron propose une formation sur la production d'archives. Il s'agirait d'une formation concrète à la question des archives pour les doctorants : comment les constitue-t-on ?

Mme Maraval a conçu une feuille de style pour les plans de thèse. Les élus étudiants demandent qu'elle soit diffusée, ce qui a été fait par le Directeur de l'ED.

Les doctorants ont fait remonter des remarques négatives sur la formation à l'encadrement et demandent des clarifications sur les formations DCCE du PRES.

La Journée des élus doctorants s'est tenue la semaine dernière. L'organisation a été efficace et les journées très intéressantes, mais trop peu de doctorants et d'encadrants sont venus.

L'année prochaine, il faudra inciter davantage les encadrants à venir et peut-être faire plus de « battage » pour en faire un événement. Peut-être que fixer une date dès la rentrée pour la diffuser lors de la journée de rentrée et dans le catalogue des formations permettrait d'attirer plus de monde.

Le Conseil réfléchit à l'opportunité de mettre en place un Module de formation d'aide à l'écriture d'article scientifique.

- La question de l'organisation des formations en axes sera examinée lors du prochain Conseil.

- Intervention de M.Martinez, Directrice de l'Ecole des Docteurs :

Le Conseil de l'ED TESC accueille M.Martinez qui vient présenter l'Ecole des Docteurs.

L'Ecole des Docteurs de Toulouse est un renforcement du Collège Doctoral.

Les PRES créés en 2007 voulaient faire rayonner les universités françaises à

l'international et se sont construits autour des ED.

Il existe un Réseau national des Collèges doctoraux.

Le principe de subsidiarité est affirmé ; ainsi les formations des ED et les formations COMUE sont complémentaires.

Les membres du Conseil remercient M.Martinez pour sa présentation.

- Point sur les discussions en cours autour de la constitution des pôles/axes de l'UTM et du rôle des ED dans cette réorganisation éventuelle :

Il y a une tentation des ED de l'UPS de délivrer un doctorat de la COMUE et de rattacher les ED directement à la COMUE.

Les ED de l'UTM et de Toulouse Capitole sont réticentes car elles ont peur de perdre leur identité. La conception de la thèse est très différente selon les ED.

Le rattachement des ED aux établissements est un choix stratégique des établissements.

A l'UTM, une discussion est en cours pour constituer des pôles, en remplacement des UFR, qui prennent un peu le contour des ED. Cette organisation garantirait une lisibilité des formations et de la recherche de l'UTM du niveau L jusqu'au niveau D.

- Rapport AERES :

Le 28 mars, les établissements feront remonter les structures à évaluer.

Pour l'évaluation de l'AERES, beaucoup de chiffres seront à extraire. La DED fournira aux UR une liste des données dont elle dispose pour leurs doctorants.

Le directeur de l'ED reprendra le contrat établissement et le dernier rapport d'évaluation AERES.

Un Conseil devra se réunir pour discuter de l'évaluation AERES dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril.

- Charte des élus doctorants :

Les élus doctorants ont rédigé une Charte sur le statut des élus doctorants, qui a été communiquée aux membres du Conseil pour avis.

Elle introduit notamment la participation des élus doctorants à la Commission d'attribution des CDU, sans droit de vote. Ils seront soumis au devoir de réserve.

Les membres du Conseil font observer que certaines clauses sont trop précises cf en cas de non respect des engagements. Il faudrait supprimer l'expression « garantit le bon fonctionnement ».

Le Conseil procède donc à un vote de principe du texte, sous réserve de ces corrections.

Le Conseil remercie les élus doctorants pour leur travail et leur investissement.

#### 7- Calendrier CDU :

Le Conseil de l'ED se réunira le 3 juillet au matin pour attribuer les CDU 2014.

Les dossiers de candidature devront être déposés à la DED, complets et signés, le 30/06 à 12h au plus tard. Geode présentera cette année encore un/des projet/s, et non un candidat. Le projet devra également être transmis à la DED pour le 30/06.

Compte-tenu de ce calendrier, la date limite de soutenance du master sera le 23/06, mais ne sera pas affichée dans les dossiers.

Rappel : il n'y a pas condition de délai maximum entre la date d'obtention du master et la candidature au CDU.

- Questions diverses :

Le directeur de l'ED informe le Conseil du problème de carte de séjour rencontré par une doctorante étrangère (algérienne) en 7<sup>ème</sup> année de thèse, dont le renouvellement vient d'être refusé par le préfet.

Les directeurs de thèse et de l'unité de recherche ont adressé des lettres

pour appuyer la demande de l'étudiante. Le Conseil autorise le Directeur de l'ED TESC à rédiger une lettre de soutien en son nom.

La proposition de création d'un Prix de thèse TESC sera abordée lors du prochain Conseil.

La séance est levée à 12h40.